

**Un 8 mars**

# d'actions et de revendications pour l'égalité femmes-hommes à la DGFIP aussi



*Ce n'est pas la journée de « la » femme,  
mais la journée internationale de luttes  
pour les droits des femmes du monde entier :  
halte à la « rose facile »... pour faire oublier les  
inégalités le reste de l'année !*

## **Une lutte de tous les instants pour le droit des femmes !**

Elles ont des salaires de 19 % inférieurs à ceux des hommes, occupent majoritairement les emplois précaires, ont des retraites de 40 % inférieures aux hommes dans le secteur privé!

Dans la Fonction Publique, elles ont des évolutions de carrière plus heurtées (et donc des rémunérations et pensions moindres). Partout, elles subissent le harcèlement et les violences sexuelles.

**Plus que jamais, les luttes doivent continuer face aux régressions multiples.**

Les extrémistes de tout poil qui veulent renvoyer la femme au foyer et revenir sur le droit à l'IVG, les problèmes d'accès aux services publics (maternité, centre IVG), la banalisation du sexisme, les lois d'austérité et les attaques contre le droit du travail qui pénalisent les plus précaires, donc de facto particulièrement les femmes...

**Pour reconquérir cette journée de luttes, Solidaires appelle à la « grève des femmes », arrêt de travail collectif là où c'est possible, mais aussi actions symboliques pour rendre ces luttes visibles : grève des tâches ménagères, grève de tout ce à quoi sont « assignées » les femmes tous les jours !**

Solidaires Fonction Publique a déposé un préavis de grève pour cette journée.

## **Et à la DGFIP ?... Les femmes ne voient toujours rien venir quant à l'égalité réelle !!**

Les dispositions du plan ministériel égalité femmes-hommes de 2011 ont été mal appliquées à la DGFIP... quand elles ont été respectées !

– Par exemple, le crédit d'heures accordé aux jeunes parents pour préparer les concours, prévu dans le plan ministériel, a été interprété de manière restrictive et, du coup, les personnes (et plus souvent les femmes qui ont en charge les jeunes enfants) qui n'ont pas d'autorisations d'absences liées à des préparations présentielle se voient refuser la mesure !

– Le plan prévoyait qu'on informe les femmes et les hommes voulant prendre du temps partiel ou des congés parentaux des conséquences en termes de droits (quand refaire sa mutation ? quelles conséquences pécuniaires sur la retraite ?...) mais ceci a été transformé en un entretien préalable relevant plutôt d'un état des lieux des dossiers que d'un entretien pour les droits des agents.

– Un groupe de travail sur l'égalité est (enfin !) prévu en mai 2016... mais il ne sera « qu'informatif » !! Donc pas de dialogue social et aucun bilan social DGFIP femmes-hommes pour cibler les inégalités (pourtant prévu par le plan d'action et par l'accord égalité Fonction Publique de 2013).

**Solidaires Finances Publiques a dénoncé et interpellé à de multiples occasions la DG sur ces interprétations inacceptables et ce manque flagrant de volonté politique de lutter concrètement contre ces inégalités !**

Le deuxième plan d'action ministériel 2015-2017 faisant un odieux chantage à la signature, et le premier ayant été si peu appliqué par les directions, Solidaires Finances ne l'a pas signé !

## Et pourtant des inégalités persistent largement à la DGFIP !

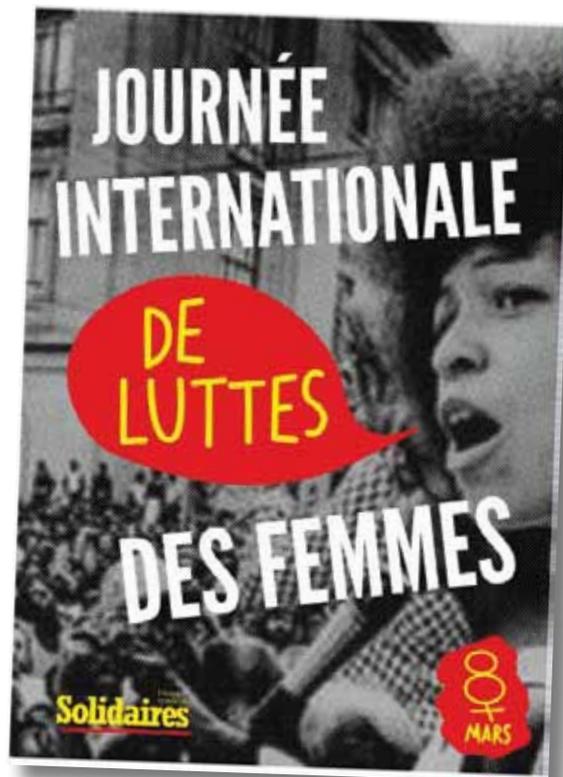
Malgré les règles du statut qui garantissent l'absence de discrimination directe, les carrières des hommes et des femmes ne sont pas équivalentes.

Outre évidemment le congé maternité, les « interruptions » de carrière (congés parentaux, temps partiels) sont majoritairement pris par les femmes (88 % de femmes sur les agents en temps partiels à la DGFIP, 92 % pour les congés parentaux au niveau ministériel)... qui en payent le prix : elles ont moins de réductions d'ancienneté l'année de départ en congé de maternité et à leur retour... Les femmes ont moins de promotion lorsqu'elles ont deux ou trois enfants (étude ministérielle sur la DGFIP 2012).

Par exemple, il y a eu ce cas récent d'une agente qui a réussi un concours interne de catégorie B (inscrite au concours avec l'aval du service RH local) et qui se l'est vu refuser au motif que contrairement à ce qui lui avait été indiqué, son congé parental ne pouvait compter dans l'ancienneté nécessaire pour passer ce concours... Vive l'égalité !!

**Une communication sexiste pour vendre la télédéclaration à l'impôt sur le revenu.** Le petit bonhomme moustache et calculatrice (intelligence), la petite madame avec une grande bouche rouge, des jambes et bras en bâtons ! (sexy(ste) ... mais sans cervelle ?)

**Les cas de harcèlement sexuels** se règlent le plus souvent par le déplacement de l'agresseur... qui recommence ailleurs, quand ce n'est pas la victime que l'on déplace... la directive Fonction Publique ne fait que rappeler le droit... mais quid de guides pour les RH afin d'adopter des politiques protégeant les femmes et pénalisant les auteurs ?



**C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques  
avec Solidaires Finances et Solidaires  
appelle l'ensemble des agentes et agents  
de la DGFIP à s'inscrire  
dans les actions revendicatives  
et manifestations de ce 8 mars  
jour de lutte et de grève** !

### A Paris :

12 h à 14 h - Rassemblement devant le Medef, 55 avenue des Bosquets, 7ème (métro Ecole Militaire), à l'appel du collectif national pour le droit des femmes, de Solidaires, CGT, FSU et de nombreuses associations féministes.

18 h - Manifestation, de la fontaine des Innocents (Métro : Les Halles) jusqu'à la gare St Lazare.

### A Toulouse :

12 h - Rassemblement Square Charles de Gaulle

19 h - Soirée féministe et festive Hall 8 (Parc des expositions)

### A Saint Gaudens :

16 h - Rassemblement Place Jean Jaurès

### Tours :

17 h - Manifestation Place Anatole France